

Sujet : [INTERNET] Enquête publique relative à la réalisation d'un projet de centrale photovoltaïque au sol aux lieux-dits « La Genetière» et « Les Triballeaux 2» sur le territoire de la commune de Gièvres

De : > jacqueline.desaintjean41 (par Internet) <jacqueline.desaintjean41@gmail.com>

Date : 06/03/2022 à 11:52

Pour : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Etant propriétaire des parcelles 3086+3089 situées au 18 rue des Triballeaux 41130 Gièvres, je vous adresse ce courrier pour vous exprimer mon désaccord concernant ce projet Photovoltaïque référencé « GIEVRES - Projet de centrale photovoltaïque au sol aux lieux-dits « La Genetière» et « Les Triballeaux 2» ». En effet, mon mari et moi-même avons choisis cette localité pour profiter de ce cadre naturel préservé, puis nous avons subi l'exploitation des carrières avec en contrepartie l'obligation aux exploitants de revégétaliser les lieux. Aujourd'hui, une deuxième exploitation est prévue avec à nouveau un déboisement et l'implantation de panneaux photovoltaïques en quantité totalement démesurée, une proximité et un vis à vis. Je ne suis pas d'accord pour avoir ce projet de trop qui se complète déjà à trois autres dossiers très importants : (GIEVRES - Projet de centrale photovoltaïque - Lieudit "Près Les Gravouilles") + (GIEVRES - Projet de centrale photovoltaïque - Lieudit "Les Triballeaux 1 ") + (GIEVRES - Projet de centrale photovoltaïque - Lieudit "La Plaine de la Morandière"). Sans parler des futurs projets photovoltaïques sur les parcelles 0394 et alentours, ainsi que sur les parcelles 0307 et alentours. N'est-il pas suffisant d'avoir déjà d'acquis 33250 Panneaux Photovoltaïques au lieudit La plaine de la Morandière + 17000 Panneaux au lieudit les Triballeaux 1 + 10900 panneaux au lieudit les Gravouilles + potentiellement env 15000 panneaux sur la parcelle 0394 et alentour. Soit un total de : 76 150 panneaux. Faut-il rajouter à cela encore 40450 Panneaux pour détruire la végétation, la faune sauvage, engendrer un assèchement local très important et se retrouver derrière des kilomètres de grillages. Ne serait-il pas plus juste de trouver un équilibre et une répartition nationale équitable entre tout le monde : la végétation, les animaux, les humains et la production électrique plutôt que de vouloir une concentration, intéressante que pour quelques-uns.

En espérant votre compréhension pour le bien de tous.....Je vous remercie.

Mme DESAINTEJEAN Jacqueline

Sujet : [INTERNET] GIEVRES - Projet de centrale photovoltaïque au sol aux lieux-dits « La Genetière» et « Les Triballeaux »

De : > jacqueline.desaintjean41 (par Internet) <jacqueline.desaintjean41@gmail.com>

Date : 06/03/2022 à 12:01

Pour : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour Monsieur Le Commissaire,

Etant propriétaire des parcelles 3086+3089 situées au 18 rue des Triballeaux 41130 Gièvres, je vous adresse ce courrier pour vous exprimer mon désaccord concernant ce projet Photovoltaïque référencé « GIEVRES - Projet de centrale photovoltaïque au sol aux lieux-dits « La Genetière» et « Les Triballeaux 2» ». En effet, mon mari et moi-même avons choisis cette localité pour profiter de ce cadre naturel préservé, puis nous avons subi l'exploitation des carrières avec en contrepartie l'obligation aux exploitants de revégétaliser les lieux. Aujourd'hui, une deuxième exploitation est prévue avec à nouveau un déboisement et l'implantation de panneaux photovoltaïques en quantité totalement démesurée, une proximité et un vis à vis. Je ne suis pas d'accord pour avoir ce projet de trop qui se complète déjà à trois autres dossiers très importants : (GIEVRES - Projet de centrale photovoltaïque - Lieudit "Près Les Gravouilles") + (GIEVRES - Projet de centrale photovoltaïque - Lieudit "Les Triballeaux 1 ")+ (GIEVRES - Projet de centrale photovoltaïque - Lieudit "La Plaine de la Morandière"). Sans parler des futurs projets photovoltaïques sur les parcelles 0394 et alentours, ainsi que sur les parcelles 0307 et alentours. N'est-il pas suffisant d'avoir déjà d'acquis 33250 Panneaux Photovoltaïques au lieudit La plaine de la Morandière + 17000 Panneaux au lieudit les Triballeaux 1 + 10900 panneaux au lieudit les Gravouilles + potentiellement env 15000 panneaux sur la parcelle 0394 et alentour. Soit un total de : 76 150 panneaux. Faut-il rajouter à cela encore 40450 Panneaux pour détruire la végétation, la faune sauvage, engendrer un assèchement local très important et se retrouver derrière des kilomètres de grillages. Ne serait-il pas plus juste de trouver un équilibre et une répartition nationale équitable entre tout le monde : la végétation, les animaux, les humains et la production électrique plutôt que de vouloir une concentration, intéressante que pour quelques-uns. En espérant votre compréhension pour le bien de tous.....Je vous remercie.
Mme DESAINTEJEAN Jacqueline

Sujet : [INTERNET] Panneaux photovoltaïque

De : > veroniquemiellot (par Internet) <veroniquemiellot@aol.com>

Date : 06/03/2022 à 20:04

Pour : "ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr" <ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr>

Bonjour

Nous sommes propriétaires de la parcelle AT46, au lieu dit "Les Gravouilles", et nous ne sommes pas d'accord sur le fait de positionner le chemin de remplacement à l'endroit prévu sur le projet.

Actuellement, il y a deux chemins communaux qui vont disparaître, il y a peu de personne qui l'empreinte, ce sont surtout des motos de cross, quads ou véhicules qui viennent déverser des ordures.

Pourquoi ne pas supprimer ces chemins sans faire de remplacement . Ou alors positionner ce future chemin en contre bas du bois, ce qui ferait moins de nuisance pour l'arrière de notre habitation qui se trouvent à côté et cela permettrait de garder la bordure de chênes, qu'il serait dommage d'abattre (comme mentionné sur la page 53 de l'étude d'impact) et qui cacherait les panneaux photovoltaïque.

Nous ne sommes pas contre ce projet qui va vers la nouvelle énergie mais il est quand même dommage de clôturer alors que l'engrillagement fait polémique dans La Sologne comme le mentionne si bien Mr PELTIER Guillaume, député du Loir Et Cher.

Toutes les personnes qui ont mis des avis favorables sans restriction, n'habitent pas sur la commune, donc tout ce qui concerne l'environnement ne leur pose pas de problème. Mais tout ce que l'on peut constater, ce sont tous ces hectares de bois qui sont en train de disparaître. Quel impacte pour le réchauffement climatique ?

Nous pourrions en discuter sur le site lors de notre entrevue afin de trouver la solution idéale

Salutations

Christian LEPAGE
Véronique MIELLOT
3 Rue De La Pêcherie
41130 GIEVRES